

systèmes d'emprisonnement qui se disputent aujourd'hui les faveurs de l'opinion : le système d'Auburn et le système de Philadelphie.

Voici pour l'intelligence du lecteur en quoi consistent ces deux systèmes.

Le système appelé d'Auburn (du nom de la ville d'Auburn, dans l'Etat de New York) consiste :

1^o A enfermer séparément chaque individu dans une cellule pendant la nuit.

2^o A réunir les détenus dans des ateliers communs pendant le jour, avec obligation du silence le plus rigoureux.

Le système de Philadelphie, ou de Pensylvanie, consiste dans la séparation complète, tant pendant le jour que pendant la nuit, des prisonniers entre eux. Ce dernier mode d'emprisonnement est aussi communément appelé système *cellulaire*.

Aujourd'hui ces deux modes d'emprisonnement, avec quelques différences plus ou moins grandes dans la manière de les appliquer, sont les seuls dont on s'occupe sérieusement. L'ancien régime de l'emprisonnement en commun est partout condamné, comme impropre à atteindre le triple but dont j'ai parlé en commençant. Le système irlandais, ou de Crofton, et tous les autres systèmes modernes sont nés de la même idée que les deux systèmes d'Auburn et de Philadelphie, c'est-à-dire que l'idée commune à tous est d'empêcher la contagion du vice parmi les criminels, par l'isolement. La seule différence est dans l'application des moyens, le but est le même.

Les prisons communes de toutes la Puissance, sont conduites d'après l'ancien système de la vie en commun. Nos pénitenciers suivent la règle d'Auburn : isolement pendant la nuit dans une cellule, et travail en commun pendant le jour avec silence forcé.

Je dirai un mot de ces deux systèmes, en commençant par les prisons conduites d'après le régime de la vie en commun.

Tous ceux qui, depuis cinquante ans se sont occupés de la réforme des prisons, ont condamné de la manière la plus énergique le système de la vie en commun dans les prisons. Les prisons *communes* sont considérées—et à bon droit—comme des écoles de vice, des foyers permanents de corruption, propres à enlever aux malfaiteurs les derniers sentiments d'honnêteté qu'ils auraient pu conserver.

Dans le congrès pénitentiaire tenu à Londres en 1872, auquel assistaient plus de deux cents délégués venus de toutes les parties du monde, un des membres de ce congrès, signalant cette redoutable contagion du vice dans les prisons *communes*, s'est écrié en